

THERANEXUS ET INSERM TRANSFERT SIGNENT UNE ALLIANCE STRATÉGIQUE POUR IDENTIFIER DES CANDIDATS MÉDICAMENTS DE THÉRAPIES INNOVANTES DANS LES MALADIES NEUROLOGIQUES RARES

Lyon, Paris, France – 20 octobre 2022 – 18h00 CEST – Theranexus, société biopharmaceutique innovante dans le traitement des maladies neurologiques et pionnière dans le développement de candidats médicaments agissant sur l'interaction entre neurones et cellules gliales et Inserm Transfert, filiale de valorisation privée de l'Inserm, annoncent aujourd'hui la signature d'une alliance stratégique visant à l'identification de cibles potentielles et de candidats médicaments de thérapies innovantes dans le domaine des maladies neurologiques rares.

L'objectif de cette alliance est de permettre à Theranexus de bénéficier d'un accès privilégié et précoce aux technologies développées par l'Inserm, visant le traitement des maladies neurologiques rares par des médicaments de thérapies innovantes. A travers cet accord, Theranexus pourra se positionner en avance de phase sur des cibles nouvellement identifiées par les équipes de recherche de l'Inserm et adressables par des thérapies de type ARN ou oligonucléotides antisens. La société bénéficiera également de l'expertise du laboratoire Acides nucléiques : Régulations naturelles et artificielles (ARNA, unité mixte Inserm U1212, CNRS 5320, Université de Bordeaux) au sein de l'Institut Européen de Chimie et Biologie de Bordeaux, précurseur dans la conception et la synthèse de candidats médicaments innovants de type oligonucléotides antisens.

L'alliance vient affirmer la stratégie d'Inserm Transfert de développement de hubs d'innovations technologiques qui visent à faire émerger des laboratoires Inserm des innovations de rupture. Depuis 2014, Inserm Transfert a ainsi investi plus d'un million d'euros dans les projets issus du « Hub Oligonucléotides Antisens » au sein de l'unité ARNA. Ce « Hub Oligonucléotides Antisens » permet de générer puis d'optimiser des produits oligonucléotides antisens pour des cibles thérapeutiques innovantes identifiées par des chercheurs de l'Inserm dans toute la France.

Les actifs identifiés dans le cadre de l'alliance pourront être mis à la disposition de Theranexus par des accords de licence ou des options pour procéder à leur validation et développement, notamment par l'emploi de sa plateforme de découverte de médicaments de thérapies innovantes. Ainsi, l'ambition de Theranexus est de disposer d'un premier actif qui intégrerait son pipeline de projets en développement dans un horizon de 18 mois.

En contrepartie de cet accès privilégié, Inserm Transfert bénéficiera du soutien de Theranexus dans ses actions de maturation de projets innovants et d'entrepreneuriat dans le domaine des neurosciences. Ainsi, Inserm Transfert pourra mobiliser l'expertise des équipes de Theranexus pour accompagner le développement de ces projets. Cet accord est prévu sur une durée de 3 ans.

« Nous sommes très heureux de pouvoir collaborer avec l'Inserm, institut phare de la recherche biomédicale en France et dans le monde, via Inserm Transfert sa filiale de valorisation. Grâce à cet accord nous bénéficions d'un accès aux travaux de l'Inserm pour identifier et caractériser des cibles nouvelles ainsi que des candidats ARN ou oligonucléotides antisens pour traiter les patients atteints de maladies neurologiques. Cet accord structurant s'intègre parfaitement dans notre stratégie de développement de médicaments bloquant la progression des maladies neurologiques rares, à l'image de Batten-1, notre actif en phase 1/2 dans la maladie de Batten. » explique **Franck Mouthon, Président-Directeur général de Theranexus.**

« Inserm Transfert est fier de concrétiser cette alliance avec Theranexus. Celle-ci va permettre la mise en place d'actions communes au bénéfice des scientifiques de l'Inserm et du développement de leurs projets innovants. Cette alliance entre dans la volonté d'Inserm Transfert de mener un travail de valorisation auprès de sociétés de biotechnologies telles que Theranexus. Elle souligne la qualité scientifique des projets de l'Inserm et de ses partenaires académiques et vise, grâce à l'implication d'acteurs économiques à identifier de nouveaux traitements et, in fine, à faire avancer la recherche sur les maladies neurologiques rares, un domaine qui touche plus de 300 millions de personnes dans le monde et présente de forts besoins médicaux insatisfaits » conclut **Pascale Augé, Présidente du Directoire d'Inserm Transfert.**

A propos de Theranexus

Theranexus est une société biopharmaceutique innovante, issue du CEA et spécialisée dans le traitement des maladies neurologiques et pionnière dans le développement de candidats médicaments ciblant à la fois les neurones et les cellules gliales.

Theranexus dispose d'une plateforme unique d'identification de caractérisation de candidats médicaments de thérapie innovante dans le domaine des troubles neurologiques rares et d'un premier candidat médicament en développement et clinique dans la maladie de Batten.

Theranexus est cotée sur le marché Euronext Growth à Paris (FR0013286259- ALTHX).

Plus d'informations sur <http://www.theranexus.com>

Cliquez et suivez-nous sur Twitter et LinkedIn



A propos d'Inserm Transfert

Inserm Transfert, filiale privée de l'Inserm, est en charge de la valorisation et des innovations de l'Inserm et de ses partenaires académiques en santé humaine et favorise les transferts de technologies sur le long terme selon les bonnes pratiques internationales. Fondée en 2000, Inserm Transfert SA gère sous concession de service public l'intégralité de la valorisation et du transfert des connaissances issues des laboratoires de recherche de l'Inserm vers le monde industriel, de la déclaration d'invention au partenariat industriel et à la création d'entreprise. Inserm Transfert propose aussi ses services dans le montage et la gestion de projets nationaux, européens et internationaux, ainsi que l'accompagnement à la valorisation de la recherche clinique et des données/bases de données de santé et de cohortes. Dès 2009, Inserm Transfert et l'Inserm se sont dotés d'une capacité d'investissement pour financer la preuve de concept. Dès 2005 a été créé un fonds d'amorçage dédié aux sciences de la vie, Inserm Transfert Initiative. Depuis 2017, un parcours pré-entrepreneurial accompagne les scientifiques fondateurs dans leur projet de création d'entreprise.

Pour en savoir plus : www.inserm-transfert.fr

Cliquez et suivez-nous sur Twitter et LinkedIn



Contacts :

Pour THERANEXUS

Thierry LAMBERT

Directeur financier et administratif

contact@theranexus.com

FP2COM

Florence PORTEJOIE

Relations médias

+ 33 (0)6 07 76 82 83

fportejoie@fp2com.fr

NEWCAP

Théo MARTIN/Pierre LAURENT

Relations Investisseurs

+33 (0)1 44 71 94 97

theranexus@newcap.eu

Pour INSERM TRANSFERT

AGENCE ACORELIS

Gilles PETITOT - gilles.petitot@acorelis.com

+33 (0)6 20 27 65 94

Ingrid HARGOT - communication@inserm-transfert.fr

+33 (0)1 55 03 01 44

Avertissement

Le présent communiqué contient des déclarations prospectives relatives Theranexus et à ses activités, y compris ses perspectives et le développement de ses produits. Theranexus estime que ces déclarations prospectives reposent sur des hypothèses raisonnables. Cependant, des déclarations prospectives ne constituent pas des garanties d'une performance future, étant donné qu'elles portent sur des événements futurs et dépendent de circonstances qui pourraient ou non se réaliser dans le futur, et de divers risques et incertitudes, dont ceux décrits dans le document d'enregistrement universel de la société déposé auprès de l'AMF le 28 avril 2021 sous le numéro D. 21-0379, dont une copie est disponible sur le site internet de la société (www.theranexus.com), et de l'évolution de la conjoncture économique, des marchés financiers et des marchés sur lesquels Theranexus est présent. Les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué sont également soumises à des risques inconnus de Theranexus ou que Theranexus ne considère pas comme significatifs à cette date. La réalisation de tout ou partie de ces risques pourrait conduire à ce que les résultats réels, conditions financières, performances ou réalisations de Theranexus diffèrent significativement des résultats, conditions financières, performances ou réalisations exprimés dans ces déclarations prospectives. Theranexus décline toute responsabilité quant à la mise à jour de ces déclarations prospectives.